

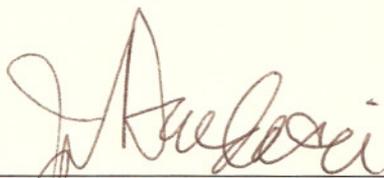
RÉSOLUTION 32-7

RÉSOLUTION CONCERNANT LA COOPÉRATION ET LA COLLABORATION EN MATIÈRE DE TRANSPORT ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ATTENDU QUE les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres de l'Est du Canada appuient le concept de collaboration collective afin d'améliorer notre compétitivité économique et les réseaux de transport qui la soutiennent;

PAR CONSÉQUENT, chaque État et province membre chargera ses départements ou ministères compétents de travailler ensemble et, selon les besoins, de collaborer avec leurs homologues des autres gouvernements d'État et gouvernements provinciaux, afin de finaliser les recommandations de l'étude Northeast CanAm Connections, d'établir des procédures de concertation pour y donner suite, puis de rendre compte de leurs travaux à la 33^e Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada.

Adoptée à la 32^e Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, à Bar Harbor (Maine), le 16 septembre 2008.



John E. Baldacci
Gouverneur du Maine
Coprésident



Shawn Graham
Premier ministre du Nouveau-Brunswick
Coprésident